



L'ARMATURE
URBAINE

BUCOPA

Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain

SCoT du BUCOPA

Syndicat mixte Bugey - Côtière - Plaine de l'Ain



Le SCoT organise sa stratégie d'aménagement en s'appuyant sur une armature urbaine hiérarchisée.

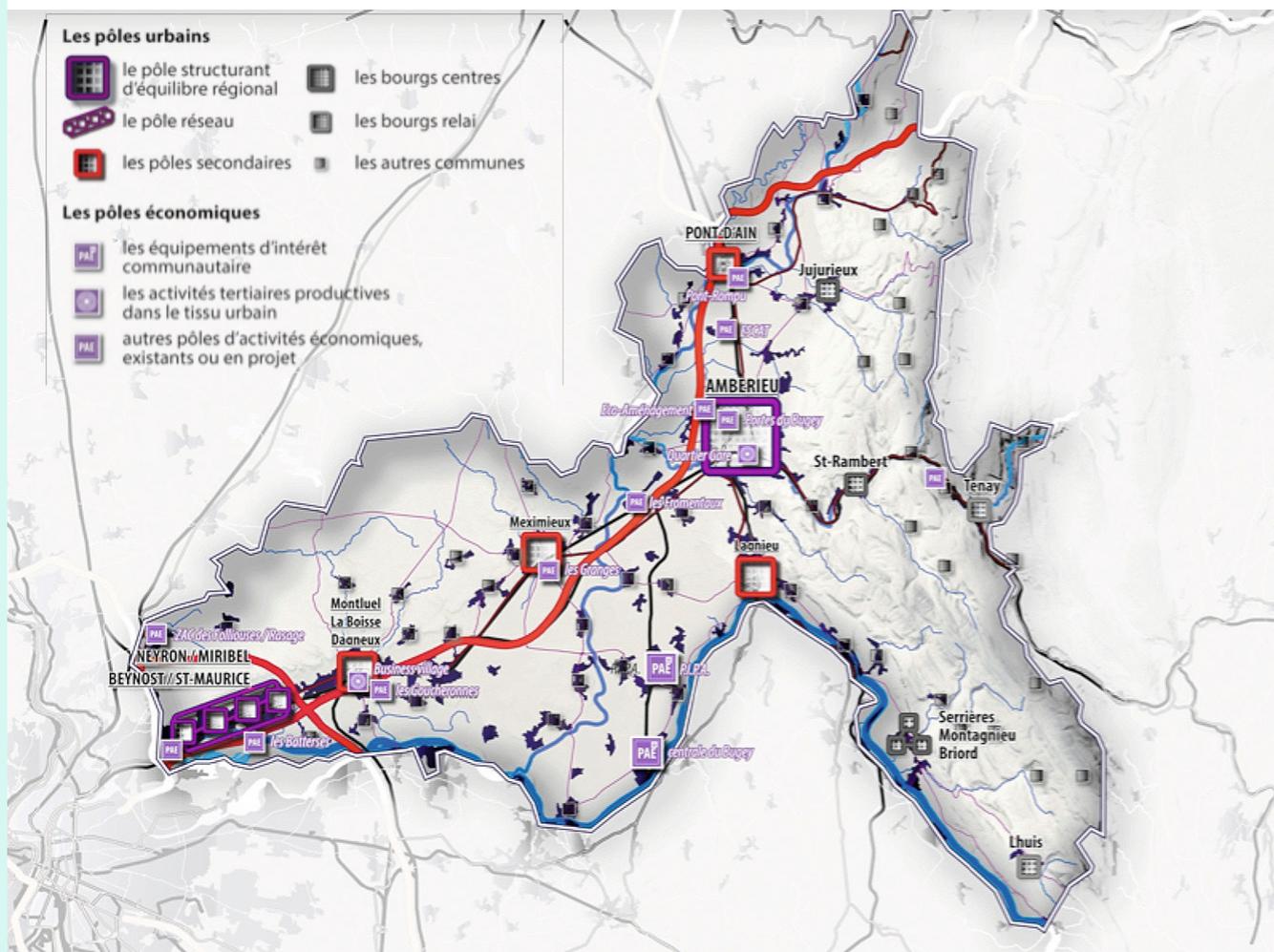


Les objectifs de développement prévus dans le SCoT sont déclinés en fonction des spécificités des différents espaces de vie qui composent le BUCOPA.

Leur mise en œuvre s'appuie sur un rôle et des vocations différenciés de polarités identifiées qui constituent un réseau qui fonctionne en interaction.



L'armature urbaine





La vocation et le renforcement des polarités urbaines du BUCOPA

Le pôle « structurant de rayonnement régional » du pôle d'Ambérieu-en-Bugey : cœur du BUCOPA, il s'étend sur les communes d'Ambérieu, d'Ambronay, d'Ambutrix, de Bettant, de Château-Gaillard, de Douvres et de Saint-Denis-en-Bugey.

- Diversification et développement d'un parc résidentiel de qualité, proximité accrue des populations aux équipements et à l'emploi, confortement des fonctions et équipements métropolitains contribuant à l'intégration plus forte de ce pôle dans l'échiquier régional sur le plan économique et des grands équipements.





Le pôle « réseau » de la Côtère : véritable tête de pont du BUCOPA, en accroche sur la métropole lyonnaise, il comprend les communes de Miribel, de Beynost, de Saint-Maurice-de-Beynost et de Neyron.

- Rôle particulier d'interface avec la métropole lyonnaise, en menant une politique d'adaptation aux nouveaux besoins quantitatifs et qualitatifs de développement résidentiel (y compris en matière d'équipements).
- Mise en œuvre d'une politique conjointe de renouvellement de requalification et de développement de nouvelles capacités d'accueil qu'il s'agisse d'accueil d'activités industrielles artisanales et tertiaires comme du rayonnement commercial.

Le pôle de Pont d'Ain, par sa taille, se situe entre les pôles secondaires et les bourgs centres, mais il a vocation à jouer un rôle croissant, a vocation à devenir, à terme (échéance SCoT), un pôle secondaire à part entière.

- Développement résidentiel nécessaire en renforçant l'offre de services et l'offre de transports collectifs notamment depuis et vers la gare TER. Organiser l'offre économique en phasant sa réalisation à long terme qui assurera la reconnaissance du rôle de Pont-d'Ain dans la stratégie d'ouverture et de confortement économique du BUCOPA.



Les bourgs centres sont de petites villes, Saint-Rambert-en-Bugey, et le tripôle Serrières-de-Briord / Montagnieu / Briord, qui jouent un rôle dans la diffusion des différentes fonctions urbaines au sein d'un espace plus restreint et confèrent à leur bassin de vie une certaine autonomie pour les besoins du quotidien de la population et des acteurs économiques.

- Développement résidentiel diversifié pour renforcer leur poids démographique et développer le tissu local commercial, de services et d'équipements destinés à répondre aux besoins actuels et futurs des populations.

Les bourgs relais sont les communes dont le rôle de diffusion des services et des équipements aux populations doit être renforcé à l'horizon 2030 afin de soutenir les bourgs centres pour mieux affirmer la réalité et le fonctionnement de ces bassins de vie. Il s'agit des communes de Jujurieux en appui de Pont-d'Ain et de Tenay en lien avec St Rambert-en-Bugey et de Lhuis.

- Equilibre entre les différentes fonctions en veillant à maintenir le tissu local commercial, de services et d'équipements attractifs pour compléter l'offre et renforcer l'accessibilité aux services pour les populations du bassin de vie.



Les autres communes n'ont pas vocation à s'affaiblir et doivent au contraire soutenir un niveau de croissance maîtrisé et plus limité que les pôles mais qui contribue à maintenir les services et à les gérer.





Traduction en termes d'objectifs démographiques

Niveaux de polarités	POPULATION					Poids dans le population du BUCOPA	
	Population en 1999	Population en 2012	TCAM Population 1999-2012	Population en 2030	TCAM Population 2016-2030	en 2012	en 2030
PÔLE STRUCTURANT ET PÔLE RESEAU	37 057	43 225	1,19%	56 890	1,79%		
Pôle structurant/d'équilibre régional							
Ambérieu-en-Bugey (comprenant Château Gaillard, St Denis, Ambutrix, Bettant, Douvres, Ambronay)	18 811	23 200	1,63%	31 984	2,04%	32,1%	33,5%
Pôle Réseau							
Miribel / Saint-Maurice-de-Beynost /Beynost / Neyron	18 246	20 025	0,72%	24 905	1,49%		
PÔLES SECONDAIRES	25 642	28 277	0,76%	35 420	1,53%		
Montluel / Dagneux / La Boisse	12 920	14 184	0,72%	17 673	1,46%	21,0%	20,9%
Meximieux	6 840	7 304	0,51%	9 198	1,61%		
Lagnieu	5 882	6 789	1,11%	8 549	1,61%		
BOURG CENTRE	6 393	7 642	1,38%	10 792	2,06%		
Pont-d'Ain	2 307	2 668	1,12%	3 823	2,43%		
Saint-Rambert-en-B.	2 065	2 216	0,54%	2 802	1,43%	5,7%	6,4%
Serrières-de-B. / Montagnieu / Briord	2 021	2 758	2,42%	4 167	2,17%		
BOURG RELAIS	3 510	4 106	1,21%	5 396	1,87%		
Jujurieux	1 700	2 148	1,82%	3 006	2,17%		
Tenay	1 086	1 085	-0,01%	1 262	1,43%	3,0%	3,2%
Lhuis	724	873	1,45%	1 128	1,61%		
AUTRES COMMUNES, PAR INTERCOMMUNALITÉ	41 087	51 390	1,74%	61 122	0,92%		
CC Plaine de l'Ain	21 772	27 439	1,80%	32 189	0,81%		
CC Rives de l'Ain Pays de Cerdon	7 193	8 874	1,63%	10 528	1,00%		
CC de la Côtière à Montluel	7 183	9 529	2,20%	12 238	1,22%		
CC Vallée de l'Albarine	1 627	1 899	1,20%	2 105	0,62%		
CC Miribel et Plateau	2 476	2 678	0,61%	2 918	0,88%		
CC Rhône - Chartreuse de Portes	836	971	1,16%	1 143	0,75%	38,2%	36,0%
dont COMMUNES SOUMISES À DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES ISSUES DE LA DTA	3 843	5 317	2,53%	6 453	1,12%		
Balan	1 534	2 785	4,69%	3 769	1,58%		
Niévroz	1 360	1 502	0,77%	1 584	0,28%		
Thil	949	1 030	0,63%	1 099	0,88%		
TOTAL SCoT DU BUCOPA	113 689	134 640	1,31%	169 619	1,43%	100%	100%



Traduction en termes d'objectifs de logements

Niveaux de polarités	PARC DE LOGEMENTS			Répartition de l'effort constructif du BUCOPA		Poids dans le parc du BUCOPA	
	Nombre de logements en 1999	Nombre de logements en 2012	Logements à construire sur la période 2016-2030	1999-2012	2016-2030	en 2012	en 2030
PÔLE STRUCTURANT ET PÔLE RESEAU	15 222	19 095	6 867				
Pôle structurant/d'équilibre régional Ambérieu-en-Bugey (comprenant Château Gaillard, St Denis, Ambutrix, Bettant, Douvres, Ambronay)	8 298	10 635	3 996	34,4%	42,1%	31,4%	33,4%
Pôle Réseau Miribel / Saint-Maurice-de-Beynost /Beynost / Neyron	6 924	8 460	2 871				
PÔLES SECONDAIRES	10 291	12 437	3 359				
Montluel / Dagneux / La Boisse	4 905	5 950	1 786				
Meximieux	2 735	3 287	780	19,1%	20,6%	20,5%	20,4%
Lagnieu	2 651	3 201	792				
BOURG CENTRE	3 309	3 934	1 452				
Pont-d'Ain	1 048	1 282	610				
Saint-Rambert-en-B.	1 199	1 283	272	5,5%	8,9%	6,5%	7,0%
Serrières-de-B. / Montagnieu / Briord	1 062	1 369	570				
BOURG RELAIS	2 133	2 415	827				
Jujurieux	952	1 138	547				
Tenay	744	756	153	2,5%	5,1%	4,0%	4,1%
Lhuis	437	521	128				
AUTRES COMMUNES, PAR INTERCOMMUNALITÉ	18 510	22 850	3 798				
CC Plaine de l'Ain *	9 311	11 885	1 580				
CC Rives de l'Ain Pays de Cerdon	3 962	4 790	823				
CC de la Côtière à Montluel	2 503	3 170	1 007	38,5%	23,3%	37,6%	35,0%
CC Vallée de l'Albarine	1 239	1 348	137				
CC Miribel et Plateau	835	948	204				
CC Rhône - Chartreuse de Portes	660	708	46				
dont COMMUNES SOUMISES À DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES ISSUES DE LA DTA	1 303	1 499	221				
Balan	509	586	159				
Niévroz	453	528	36				
Thil	341	385	26				
TOTAL SCoT DU BUCOPA	49 465	60 731	16 302	100%	100%	100%	100%



Ce cahier de synthèse ne se substitue pas au document général du SCoT approuvé le 26 janvier 2017.